

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
Du 30 avril 2019 à 20 heures 30**

L'an deux mil dix-neuf, le deux du mois d'avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Clair sur les Monts, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mario DEMAZIERES - Maire.

Etaient présents : Mmes GALLAIS, GERVAIS, RAILLOT, MM. DELERUE, LECARPENTIER, MONTREUIL, VALLEE, CLEMENT, DUHAMEL, LEBLE, LEMIEUX, SIMON, VASSELIN.

Absents excusés : Mr FERCOQ.

Mr FERCOQ a donné procuration à Mme RAILLOT.

Madame Corinne GALLAIS a été élue secrétaire.

Procès-verbal

Le procès-verbal du 2 avril 2019 est adopté à l'unanimité.

D 15/19 – CONVENTION TRANSPORTS SCOLAIRES

Monsieur le Maire exposer que la dissolution du syndicat scolaire devrait conduire les familles à devoir régler l'intégralité du tarif régional auparavant pris en charge par le syndicat.

Ce syndicat prenait en charge les transports scolaires des élèves empruntant, dans le cadre de leur scolarité, les lignes régulières du réseau de la Région.

Monsieur le Maire propose de signer la convention avec la Région définissant les critères et les modalités d'intervention de la commune afin d'atténuer la participation financière des familles pour les transports scolaires. Les familles auront une participation financière de 32.50 € comme actuellement à partir de septembre 2019 ainsi de prendre en compte la tarification solidaire.

Les membres du Conseil Municipal, acceptent le principe de verser le complément de cette contribution à la Région.

D 16/19 – ELECTIONS EUROPEENNES - PERMANENCES

Monsieur le Maire indique que les élections européennes se dérouleront le 26 mai 2019.

Le bureau de vote sera implanté en Mairie.

Il précise sur les permanences seront organisées de la manière suivante :

		PRESIDENT	DEMAZIERES Mario		
		ADJOINT	LECARPENTIER Thierry		
		PERMANENCES	ELECTIONS	EUROPEENNES	
	8 H 00 - 10 H 00	10 H 00 - 12 H 00	12 H 00 - 14 H 00	14 H 00 - 16 H 00	16 H 00 - 18 H 00
26-mai-19	Xavier MONTREUIL	Daniel LEBLE	Christophe CLEMENT	Thierry VALLEE	Mario DEMAZIERES
	Claudine RAILLOT	Dominique DUHAMEL	Frédéric SIMON	Alain LEMIEUX	Thierry LECARPENTIER
	Mario DEMAZIERES	Anne-Marie GERVAIS	Bertrands DELERUE	Daniel LEBLE	Corinne GALLAIS

D 17/19 – LOCATION DU GARAGE COMMUNAL

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal la possibilité de mettre en location le garage communal.

Il indique qu'une convention sera établie entre la municipalité et le locataire et que le montant de la location sera fixé à 35 euros mensuel.

Les membres du Conseil Municipal, acceptent le principe de mettre en location le garage communal au tarif fixé à 35 euros par mois.

D 18/19 – HORAIRE DE TRAVAIL DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE ET NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il y a lieu de modifier les horaires et jour de travail pour la secrétaire de Mairie Madame Maguy GILLES.

Cette modification s'inscrit par la nécessité de mieux service les administrés pour un service public de qualité et de mieux couvrir l'espace hebdomadaire. L'articulation se fera de la manière suivante :

	MATIN	APRES-MIDI		
LUNDI	9H00 / 12H00	13H30/16H30		
MARDI	9H00 / 12H00	13H30/20H00	Ouvert au public de 13H30 à 20H00	
MERCREDI	9H00 / 12H00		Ouvert au public de 09H00 à 12H00	
JEUDI	9H00 / 12H00	13H30/16H30		
VENDREDI	9H00 / 12H00	13H30/16H00		

Les membres du Conseil Municipal, acceptent le principe et vote à l'unanimité cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.